

UN PAS DE PLUS VERS LE RECYCLAGE...



Cette année, la ville de Beloeil continue sa lancée en matière de recyclage en offrant aux citoyens la collecte des résidus verts au printemps et à l'automne.

Ainsi, lors de ces collectes, les déchets de jardinage, les résidus de taille de haie, les feuilles mortes ainsi que les petites branches d'arbres d'un diamètre inférieur à cinq (5) centimètres, mises en ballots ficelés, dont les dimensions maximales doivent être de 0,4 mètre de circonférence et de 1,5 mètres de longueur, seront ramassés.

Les collectes auront lieu les mardis, soit le même jour que la collecte des matières recyclables, pour une période de six (6) semaines consécutives au printemps et de huit (8) semaines à l'automne, selon les dates prévues ci-dessous.

PRINTEMPS : Les mardis 21 et 28 avril et les 5, 12, 19 et 26 mai

AUTOMNE : Les mardis 22 et 29 septembre, les 6, 13, 20 et 27 octobre et les 3 et 10 novembre.

Les résidus verts devront être déposés dans des récipients distincts de ceux des matières recyclables. Les contenants admissibles sont décrits ci-dessous:

- Une poubelle fermée et étanche, de métal ou de matière plastique, munie de poignées et d'un couvercle, d'une capacité maximale de 100 litres;
- Un sac non retournable de plastique, orange, vert ou transparent, d'une épaisseur minimale de 0,04 millimètre;
- Tout autre contenant non retournable qui ne laisse échapper aucune matière.

Le poids maximal de tout contenant admissible rempli de résidus verts ne doit pas excéder 25 kilogrammes pour l'enlèvement manuel des résidus.